



D'après les mémoires du comte Mollien

Le Premier consul travaillait dix à douze heures par jour. Il assistait régulièrement aux réunions du Conseil d'Etat lors de l'élaboration des nouveaux règlements. Une fois le Code civil terminé, il fallait réviser le Code pénal, le Code rural, l'organisation des tribunaux.

Il inspectait et faisait manœuvrer devant lui chaque division de nouvelles recrues. Il examinait les plans des places fortes, ordonnait les travaux à faire, réglait les marchés pour la fabrication des armes, l'habillement des troupes, l'approvisionnement des magasins militaires, l'achat des chevaux. Il demandait compte à chaque ministre des moindres détails. Souvent les ministres sortaient accablés de fatigue ; le Premier consul parlait de l'emploi de sa journée comme d'un délassement qui avait à peine exercé son esprit.

D'après les mémoires du comte de Mollien.

• Qui est l'auteur de ce texte ?

.....

• De qui parle-t-il ?

.....

• Quelles impressions donne le Premier consul ?

.....

.....

.....

.....

1) L'auteur du texte est le comte de Mollien.

2) Il parle de Napoléon, Premier consul.

3) Le Premier consul apparaît être un homme : travailleur (il ne compte pas ses heures), sérieux, assidu, déterminé, pointilleux, qui aime avoir le contrôle sur tout et qui maîtrise toutes sortes de domaines (la justice, la gestion militaire...). Il est soucieux du respect des règles établies.

Tu as peut-être cité d'autres adjectifs qui sont tout à fait corrects.